


# Encombrants

Vous pouvez donner vos objets en fin de vie à vos proches ou à une structure dédiée ; les vendre sur un site spécialisé ; les réparer vous-même ou les faire réparer par une structure dédiée ; les déposer pour être recyclés dans l'une des 2 déchetteries de Libourne. **Plus d'infos sur [smicval.fr](https://smicval.fr)** 

Si vos objets en fin de vie sont autorisés à la collecte des encombrants, vous pouvez prendre rendez-vous. Vos encombrants sont à présenter à partir de la veille au soir de la collecte prévue (1 m<sup>3</sup> max).

- **Déchets acceptés** : mobilier, matelas, jeux, vélos, électroménagers, écrans, téléphonie, ...
- **Déchets refusés** : déchets verts, déchets de chantiers (faïenceries, WC, baignoires, cabine de douche, cuisine, gravats, fenêtres, vitres, plâtres, laine de verre etc.) Déchets automobiles (pneus, batteries, pièces automobiles, carrosserie, huiles de vidange, etc.), cumulus, bouteilles de gaz, déchets toxiques (peintures, acides...), médicaments, aiguilles, seringues, palettes et planches en bois, carton... Tout objet de plus de 60 kg ou de dimensions supérieures à 2 x 1,5 x 1,5 m.



**Les objets sont à présenter sur la voie publique la veille du jour de collecte. Volume maximum autorisé : 1 m<sup>3</sup>**

**Attention** : Il est important de noter que la collecte d'encombrants est mensuelle, les demandes de retrait doivent être effectuées obligatoirement au plus tard 1 semaine avant la date de la semaine gratuite de collecte sur contact téléphonique au 05 57 55 33 60 auprès de nos services.

Tout encombrant déposé sur la voie publique qui n'aura pas fait l'objet d'une demande préalable auprès de nos services, sera considéré comme dépôt sauvage passible d'amende.



**Le service de propreté urbaine se réserve la possibilité de clôturer les inscriptions en cas de fortes demandes en proposant une inscription sur le mois suivant.**

**Toute demande d'inscription ne respectant pas les conditions de collecte se verra refuser par nos services.**

Pour les habitants de résidence, merci de contacter le Centre Technique Municipal au 05 57 55 33 60.



**HOTEL DE VILLE**

42 place Abel Surchamp  
33500 Libourne

**HORAIRES :**  
8h30 > 12h30  
13h15 > 17h